

SOMMAIRE :

PLAN DE COHESION SOCIALE : la réaction du réseau national.

Page 2

Retour sur les journées nationales d'Europe

Page 2

Les gagnants de l'appel à concours « Bonnes pratiques »

Page 3

Fiche action :
 « Passe l'info ! »

Pages 4 et 5

Le programme complet des 4^{èmes} rencontres nationales des acteurs du chantier-école

Pages 6 et 7

Fiche technique :
 S.V.P., un service du centre de ressources

Page 8

LA LETTRE DES ACTEURS

Lettre gratuite d'information associative interne au réseau
CHANTIER ECOLE

Pour nous contacter

Tél: 01 48 07 52 10

Fax: 01 48 07 52 11

chantier.ecole@wanadoo.fr

www.chantierecole.org

EDITORIAL

Madame, monsieur, chers adhérents et partenaires,

L'assemblée générale de notre association a bien voulu, le 3 juin 2004, m'accorder sa confiance pour mener à bien les objectifs de CHANTIER école pour les douze prochains mois.

Dans un contexte évolutif qui, avec la décentralisation et la loi de cohésion sociale, va changer un certain nombre de nos pratiques, c'est une lourde et importante tâche qui s'annonce.

Notre association se doit, en effet, d'être présente partout où il sera nécessaire d'expliquer que l'insertion à travers la formation ou l'insertion par l'activité économique, loin d'être une charge économique pour la collectivité, est une chance offerte aux territoires.

- Une chance pour ramener à l'activité et à l'emploi le plus grand nombre de nos concitoyens actuellement laissés sur le bord du chemin ;
- Une chance pour le développement local car en mesure de mobiliser toutes les ressources (humaines, matérielles) et tous les partenariats qui peuvent et doivent faire vivre le pays sur le plan économique et social ;
- Une chance enfin pour l'entrée des jeunes, quelles que soient les difficultés qu'ils vivent à un moment donné, dans la vie active et citoyenne.

Accueillant avec espoir le projet de loi de cohésion sociale, notre association vous présente sa réaction dans les pages qui suivent. Nous serons attentifs afin d'éviter les dérives, mais nous resterons surtout force de proposition pour faire que ce plan national puisse être, pour le plus grand nombre, un tremplin permettant d'engager un parcours d'insertion.

Nos quatrièmes rencontres nationales des acteurs du chantier-école, qui se dérouleront les 7 et 8 octobre à la Bourse du Travail de Saint Denis (93), doivent être pour nous, nos partenaires et les institutions avec qui nous agissons sur le territoire, un temps fort de réflexion et d'échanges autour des nouvelles données qui se dessinent aujourd'hui.

Notre assemblée générale, le 9 octobre, nous permettra de définir, à partir de l'expression de tous les acteurs présents aux rencontres nationales, un plan d'action sur deux ans, au service de nos structures adhérentes et, plus globalement, en termes de professionnalisation et de qualité des actions mettant en œuvre la pédagogie du chantier-école.

Le conseil d'administration et les membres du bureau national en ont conscience et s'engagent avec moi à conduire notre association sur cette ambition partagée.

Le président Jean-Pierre CAILLON

PLANNING DES REUNIONS A VENIR

9 septembre 2004

Paris
 Conseil d'administration national

7 et 8 octobre 2004

Saint Denis (93)
 4èmes rencontres nationales des acteurs du chantier-école

« **chantiers insertion et chantiers formation : travailler et former autrement sur son territoire** »

16 décembre 2004

Paris
 Journée nationale de restitution
 « chantier-école et situations d'illettrisme »

Le réseau CHANTIER école est soutenu par :





Le réseau CHANTIER école a été invité, avec les autres réseaux partenaires, aux journées nationales d'Europlie en juin 2004 à Angers. A cette occasion, Philippe Louveau, Délégué National, a rappelé les éléments suivants :

- **La nécessaire structuration d'un partenariat renforcé** entre les **structures** support de chantier-école, donc d'une étape de parcours, et les **PLIE** dont la responsabilité d'accompagnement porte sur l'ensemble du parcours vers l'emploi et l'entreprise. Ceci implique la construction d'outils partagés.

- **L'évolution qualitative des actions de chantier-école** s'appuie essentiellement sur trois facteurs : la construction d'un **partenariat local**, l'inscription dans une **démarche d'amélioration qualitative** portée par une charte et une méthodologie d'évaluation et la **professionnalisation des acteurs**.

- C'est dans le cadre des **réseaux nationaux** que peut se réfléchir et s'organiser le travail nécessaire de cohérence et de coordination autour de la professionnalisation et de la qualité.

Les démarches engagées par les réseaux nationaux en ce sens, à travers chartes et démarches qualité, mais aussi formation ETAIE (titre homologué de niveau 4) et participation active au sein du CNIAE à la réflexion sur un véritable secteur professionnel (mise en place d'un Contrat d'Etude Prospective de l'Emploi), sont un gage de cette évolution à terme.



PLAN DE COHESION SOCIALE

L'association nationale CHANTIER école prend acte avec intérêt des orientations nouvelles du gouvernement en matière de cohésion sociale.

Réuni en bureau national le 9 juillet 2004, CHANTIER école note que le projet de loi de cohésion sociale s'ancre sur un constat et une volonté qu'il partage avec ses auteurs :

- la croissance ne peut résoudre à elle seule le retour à l'emploi de l'ensemble des personnes actuellement éloignées de l'emploi,
- la référence à la constitution de 1946 qui réaffirme que « chacun a le devoir de travailler et le droit à accéder à l'emploi ».

Dans le cadre des dispositifs de formation et d'insertion, CHANTIER école, à travers sa charte, défend une démarche pédagogique qui, à partir d'un support de production utile au territoire et dans une approche collective, a pour objectif la progression individuelle des personnes.

Nous souhaitons attirer l'attention des ministres en charge de la mise en œuvre du plan de cohésion sociale sur certains points susceptibles de donner lieu à dérives, et présenter l'état actuel de notre réflexion en la matière :

- le projet visant à donner de l'activité au plus grand nombre à travers un contrat unique d'activité intégrant production et formation interroge **le sens de la fonction d'employeur spécifique d'insertion** :
 - les collectivités locales, garantes essentielles de la cohésion sociale du territoire, ne risquent-elles pas d'être tentées de poursuivre et développer des activités à moindre coût au bénéfice de leurs administrés, en maîtrisant peu ou mal formation et accompagnement spécifique des personnes sous contrat d'activité ?
 - l'absence de mention d'une procédure d'agrément des personnes (de type Insertion par l'Activité Economique) ne semble-t-elle pas en contradiction avec la notion de parcours ? En effet, soit le contrat offre une activité appelée à se pérenniser pour des personnes dont on estime qu'elles ne peuvent progresser vers un emploi marchand non adapté, soit nous inscrivons les personnes dans une dynamique de retour à l'emploi marchand à terme, ce qui implique agrément, mobilisation de partenariats autour du parcours de la personne, justifiant ainsi d'une durée limitée du contrat ;
 - la mise en place d'une prime au retour à l'emploi pérenne ne risque-t-elle pas d'amener, à l'entrée du dispositif et à contrario des objectifs de celui-ci, une sélection défavorable aux personnes les plus en difficulté ?
- **la place des jeunes dans des dispositifs de formation et d'insertion professionnelle**, au-delà de l'apprentissage, reste peu développée alors que la pédagogie du chantier-école, à travers la volonté de mixité des statuts, la valorisation de la personne et l'intégration du triptyque production/ formation/ accompagnement est une approche particulièrement indiquée pour la mobilisation de jeunes en situation de difficulté.

- Bien que saluant la volonté de financer l'accompagnement spécifique réalisé en chantier d'insertion, CHANTIER école attire l'attention de l'Etat sur la nécessité **d'assurer des financements complémentaires** à ces 15 000 € par chantier. Nous savons en effet que, sur le territoire, certains conseils généraux et régionaux n'ont pas, à ce jour, actés de leur participation à cette fonction essentielle à la mise en œuvre des parcours d'insertion.
- Enfin, nous sommes attentifs à la concrétisation, dans le cadre du plan de cohésion sociale, d'un **contrat d'insertion réservé aux acteurs du secteur non marchand et ouvert en transversalité aux personnes en situation de difficulté**, quels que soient leur statut, leur âge et leurs difficultés. Nous demandons au gouvernement qu'il garantisse, à travers un nombre de contrats minimum adapté à la situation (de l'ordre de 60 000 contrats par année), une fonction nécessaire de sas vers l'emploi et l'entreprise.

L'association CHANTIER école est prête à mobiliser ses adhérents et ses partenaires pour faire de ce plan de cohésion sociale un moteur de l'insertion des personnes en situation de difficulté.

Nous nous tenons à la disposition des représentants de l'Etat pour proposer et construire des méthodes et dispositifs adaptés à cette grande ambition pour notre pays.

A PARIS, le 9 juillet 2004

Vous pouvez demander une copie du Plan de Cohésion Sociale ainsi qu'une revue de presse ad hoc au
Centre de ressources CHANTIER école : 01 48 07 52 10
(possibilité de vous l'envoyer par mail)

Ou bien vous pouvez le télécharger au format pdf à l'adresse suivante :
www.cohesionsociale.gouv.fr/DP.PCS.pdf

Guide REPERES

L'ACCOMPAGNEMENT EN CHANTIER(S) DANS LA PEDAGOGIE DU CHANTIER-ECOLE

I- Eléments de définition

- 1- Une définition
- 2- L'accompagnement dans la démarche chantier-école
- 3- Les dimensions de la démarche

II- Accompagnement et organisation

- 1- Une philosophie commune pour des organisations différentes
- 2- le rôle des acteurs
- 3- Les lieux de régulation et les outils

III- L'accompagnement dans son environnement

- 1- Le partenariat tout au long du parcours
- 2- Des partenariats différenciés
- 3- Les dispositifs et modes de financement
- 4- Les conditions à créer

Disponible dès la fin septembre 2004



Le partenariat avec la FAPE continue à se concrétiser. 2 adhérents de CHANTIER école bénéficieront d'une subvention pour l'aide au développement de leur structure.

APPEL A CONCOURS BONNES PRATIQUES

Le jury s'est réuni le 15 juin 2004 afin d'attribuer les deux prix de 7500€ chacun offerts par la Mission Solidarité et la Mission Ville d'EDF.

ASPIRE (49 – Pays de la Loire) s'est vu attribuer un prix pour la qualité et la diversité des **partenariats** mis en œuvre dans le cadre de ses actions de chantier-école. Partenariats avec les Collectivités locales, les entreprises, le Parc Naturel Régional...

Peuple et Culture Gard (30 – Languedoc Roussillon) s'est vu attribuer un prix pour le **support de son action** « passe l'Info ! » (cf. fiche centrale) qui consiste à réaliser un journal trimestriel s'adressant aux personnes en difficulté d'insertion.

Les prix seront remis aux gagnants lors des 4^{èmes} rencontres le 7 octobre

Un nouvel appel à concours sera lancé à cette occasion.





Peuple et Culture Gard

36, rue Florian – 30 900 NIMES - Tél. 04 66 28 79 79 - Fax : 04 66 28 79 70
e-mail. ifad30@wanadoo.fr -
Directrice : Michelle Guitard

Hors de la sphère traditionnelle bâtiment et environnement, le chantier journal "**passe l'info!**" propose une activité support de parité homme-femme. Ce support qui tient compte de l'évolution du public de l'insertion s'adresse à des personnes de tous niveaux de culture générale à la recherche d'un travail autre qu'un travail manuel. Il permet d'acquérir une qualification sociale, des savoir-faire en communication, des compétences transversales à une large part de métiers, notamment en informatique et Internet, une méthodologie de construction de réponse aux problématiques sociales rencontrées.

LE TRAVAIL

L'objectif général du projet réside dans la création d'un journal dont le rythme de parution est d'environ trois mois.

Ce journal informe sur tout ce qui se passe au niveau local et départemental en matière d'actions pour l'insertion sociale et professionnelle : formations, actions collectives, chantiers, actions humanitaires, culturelles de notre département. L'accent est également mis sur l'économie et l'emploi pour favoriser les démarches d'insertion professionnelle. Grâce à une mise en page attrayante et un vocabulaire simple et clair, il est accessible à tous.

Les toutes premières séances de travail sont consacrées à la présentation du journal, son contenu, les sujets dont il traite. C'est un premier temps d'échanges entre les « anciens » et les « nouveaux ».

La lecture des numéros déjà parus ainsi que l'étude la charte de communication du journal, dont un exemplaire est remis à chaque salarié, permettent de donner dès le départ un cadre et de définir l'étendue et les limites du champ d'action.

Les tâches se répartissent de la sorte :

- le travail de l'oral
- le travail de l'écrit
- les ateliers d'écriture
- les revues de presse
- la familiarisation avec le multimédia
- la retransmission des informations
- les temps de présentation du journal
- la distribution
- les tâches administratives



LE PUBLIC

L'équipe du journal est constituée de personnes ayant des profils variés et qui sont attirées par cette action pour de multiples raisons : renouer avec le monde du travail, rompre l'isolement, faire des rencontres, recréer un réseau, se sentir utile, retrouver une image positive d'elles-mêmes, être aidées et orientées dans leur démarches de recherche d'emploi et bénéficier de la formation complémentaire.

Les personnes sont orientées sur le chantier par divers référents (ALI, MJ, PLIE, CRM) dès lors que cette étape semble cohérente dans leur parcours.

Le chef de chantier reçoit ces personnes en entretien individuel, explique ce qu'est le journal et quelles seront les tâches à effectuer. Il prend ensuite les candidatures en tenant compte de toutes les données (formation initiale, niveau d'étude, projet professionnel, souhait de formation, difficultés rencontrées).

Il soumet les candidatures à la cellule d'accueil qui se tient au PLIE et qui procède au recrutement.

LE DISPOSITIF

Les personnes sont en contrat emploi solidarité pour une durée déterminée de 6 mois renouvelables après étude des dossiers au cas par cas (objectifs professionnels, besoins de formation, difficultés sociales, matérielles, de santé, etc.).

Chaque salarié à son entrée sur le chantier reçoit un document interne dans lequel sont présentés les actions, les formations, les services mis en place au sein de la structure.

Il reçoit également un règlement intérieur spécifique au chantier qui est lu, commenté et expliqué en groupe.

Le groupe des salariés est réuni pour les comités de rédaction les lundis et vendredis matin. C'est l'occasion de faire le point sur l'avancement des travaux, les articles en prévision, qui fait quoi.

Ce groupe est ensuite divisé en deux les mardis, mercredis et jeudis : l'un travaillant le matin et l'autre l'après-midi, chaque salarié étant amené à effectuer toutes les tâches nécessaires à la réalisation du journal.

Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement individualisé vers l'insertion. La personne chargée du suivi effectue environ une visite sur le chantier tous les quinze jours. Suivant les besoins et les demandes elle reçoit les personnes qui le souhaitent en entretien individuel.

La formation complémentaire représente une étape importante du parcours et la participation à cette formation est forte sur le chantier. Ces formations sont principalement l'informatique bureautique, l'utilisation d'Internet et la préparation aux concours administratifs.



LES PARTENARIATS

Un partenariat important et régulier a été mis en place avec les référents de la Mission locale, la personne chargée de l'accompagnement vers l'insertion (AVI) et toutes les personnes impliquées dans le suivi des salariés ce qui permet un travail efficace.

Le journal est au service des partenaires de l'insertion. Le souhait de l'association est d'inciter d'avantage les partenaires à son utilisation : qu'il devienne non seulement un outil d'information mais également un support de médiation sociale, qu'il permette aux professionnels de travailler avec les personnes sur les questions sociales dont il traite. L'association a donc accru ses relations avec les partenaires. Elle les rencontre lorsqu'ils la sollicitent, même si l'objectif n'est pas de rédiger un article. Le but est bien de faire connaître le journal au plus grand nombre.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION

Les salariés du chantier sont invités à élire deux représentants de leur groupe. Ces représentants assisteront aux réunions du « cercle des stagiaires » qui ont lieu une fois par mois. Ces réunions organisées sous le mode des réunions du personnel et présidées par la directrice sont faites pour recueillir les différentes remarques, suggestions, critiques et propositions des salariés et des stagiaires quant au fonctionnement de l'association.

Des réunions de suivi entre la personne chargée de l'AVI et le chef de chantier sont organisées tous les quinze jours afin de mesurer l'évolution de chacun.

Des réunions de suivi et de bilan ont lieu à la Mission Départementale d'Insertion.

Le comité de rédaction est un moment fort pour faire le point sur l'avancement du journal et la répartition des tâches. Il a lieu deux fois par semaine.

EVALUATION DE L'ACTION



Chaque parution du journal fait l'objet d'un temps d'échange, autour d'un buffet. Entourés du personnel et de stagiaires de la structure ainsi que des partenaires, des personnes impliquées dans cette action et celles qui ont fait l'objet d'un article, les salariés présentent leur travail, parlent de leur choix, de ce qu'ils ont découvert. C'est un moment fort qui contribue à la valorisation de chacun et permet d'évaluer la manière dont le journal est perçu de l'extérieur.

« **passe l'info !** » est de plus en plus connu du public en difficulté et l'association reçoit beaucoup de candidatures tout au long de l'année.

De plus « **passe l'info !** » joue son rôle d'outil au service des professionnels de l'insertion. Beaucoup de structures le réclament et son champ de diffusion a été élargi. Beaucoup d'associations contactent aujourd'hui le journal pour faire connaître leurs actions au grand public.

Cette reconnaissance du travail effectué, qui se voit notamment lors des présentations officielles du journal, pèse énormément quant à la valorisation des salariés.

A RETENIR

Cette action, parce qu'elle passe par la prise en compte et la valorisation de la participation des salariés aux projets qui les concernent, suscite une plus grande implication des personnes dans leur quotidien. Elle permet la restructuration du lien social par une approche différente des structures administratives et institutions.

Etre informé, lire, s'exprimer, rencontrer les autres, les connaître mieux, être curieux de ce qui se passe autour de soi, profiter d'un réseau relationnel, autant de facteurs qui permettent de se situer et d'enclencher une démarche plus autonome, plus active, plus citoyenne.

Notre objectif pédagogique est donc basé sur l'autonomie et la valorisation des personnes.

chantiers insertion et chantiers formation

travailler et former **AUTREMENT** sur son territoire

4èmes rencontres nationales des acteurs du chantier-école
7, 8 et 9 octobre 2004 à la Bourse du Travail de Saint Denis (93)

**BLOQUEZ VOS
AGENDAS
7, 8 ET 9
OCTOBRE 2004**

JEUDI 7 OCTOBRE : Travailler et former autrement ... la qualité en question(s) !

9h00 - 10h00 : Accueil
10h00 : Ouverture
10h45 - 12h30 : **Table ronde et débat avec la salle :**
Utilité sociale et chantiers-école :
entreprendre autrement pour le territoire
12h30 - 14h00 : Repas
14h30 - 16h00 : Ateliers

1. Améliorer nos pratiques et nos actions : quelles démarches, quels outils à disposition des acteurs ?

A l'heure où tous les réseaux s'engagent sur la qualité, comment CHANTIER école se positionne-t-il pour asseoir sa pédagogie et aider ses structures adhérentes à progresser ? Quels sont les enjeux en interne, pour les acteurs de chantiers-école, et en externe vis à vis des partenaires ?

2. Des métiers, un secteur professionnel ?

Le secteur de l'insertion par l'Activité Economique s'est construit empiriquement et les métiers de l'IAE requièrent des compétences multiples : techniques, sociales, d'encadrement, de management, de gestion, de méthodologie de projet,... tout à fait spécifiques. Ils sont peu reconnus dans les conventions collectives et de nouveaux titres et diplômes émergent.

Un prochain Contrat d'Etudes Prospectives doit permettre de mieux appréhender ces nouveaux métiers, leurs conditions d'exercice, les besoins en formation,...

3. Chantiers insertion et chantiers formation : quels coûts pour des actions de qualité ?

Pour cet atelier il s'agira de traiter des questions de prévisions budgétaires et de justifications comptables visant une meilleure compréhension, mais aussi une meilleure présentation des données financières des chantiers d'insertion et chantiers formation. Les financeurs ont chacun leurs propres contraintes administratives et financières mais les opérateurs ont aussi les leurs. Comment mieux comprendre les contraintes des autres et comment faire que progresse l'ensemble des éléments qui concourront à une qualité d'action supérieure et donc à une plus grande efficacité des moyens mis en œuvre ?

4. Quel accompagnement pour un parcours de qualité ?

Le besoin d'accompagner les personnes sur les chantiers d'insertion ou de formation (salariés en insertion ou stagiaires de la formation), n'est pas aujourd'hui contesté. Néanmoins, la définition, l'organisation et la mise en place de cet accompagnement nécessitent une vaste réflexion qui concerne l'ensemble de la structure porteuse d'un chantier. Un débat sur cette question importante s'impose comme une contribution supplémentaire à une réflexion collective engagée par le réseau.

5. Stagiaires de la formation professionnelle ou salariés apprenants : une démarche pédagogique unique ?

"Chantiers formation et chantiers d'insertion sont nés empiriquement à partir d'expériences concrètes de terrain. Ils ont été catégorisés par les institutions, soit comme dispositif de formation professionnelle, soit comme outil de l'insertion par l'activité économique. Pourtant, nous affirmons que la démarche pédagogique est la même quelque soit le dispositif. Quelles sont les conséquences pratiques et pédagogiques de cette différenciation ? Quels en sont les risques ?"

6. Le transfert de savoir-faire : un outil du réseau ?

Un vecteur essentiel de soutien aux acteurs dans leurs démarches de création d'actions relevant de la pédagogie du chantier-école est le transfert de savoir-faire d'une personne ressource, identifiée et validée par le réseau, à un porteur de projet. Parallèlement, d'autres structures comme AVISE, d'autres réseaux font de cette approche un axe de développement de la qualité du travail des acteurs. A travers des exemples de pratiques de transfert, nous échangerons sur l'intérêt de la démarche, sur sa spécificité au regard de la multiplication d'actions de conseil et l'élargissement du DLA aux acteurs de l'IAE, et nous chercherons à dégager des pistes visant à renforcer le soutien aux acteurs.

Formation : Rendre le chantier-école plus apprenant. (voir encadré page 10)

**CONTACTEZ-NOUS
01 48 07 52 10**

16h00 - 17h30 : Rencontres sur les espaces régionaux : foire aux savoir-faire
17h30 - 18h30 : Remise de prix « Bonnes pratiques » Mission Solidarité EDF
18h30 - 19h30 : Apéritif amical

**VENDREDI 8 OCTOBRE : Travailler et former autrement ...
acteur du développement du territoire !**

8h30 – 9h00 : Accueil
9h00 – 10h00 : Synthèse des ateliers de la veille
10h15 – 11h45 : Ateliers

**PRE INSCRIVEZ-
VOUS DES
AUJOURD'HUI**

7. Prestataires ou partenaires des collectivités territoriales ?

Les associations aimeraient être des partenaires de la vie sociale. Elles se sentent souvent uniquement considérées comme des prestataires n'ayant qu'à offrir des propositions de services techniques aux décideurs publics.

Que faire et comment le faire pour que la décentralisation rapproche effectivement décideurs et citoyens dont les associations sont elles aussi des représentantes ?

8. Quels liens avec le secteur marchand ?

Lier des chantiers-école et des artisans, intervenir sur le patrimoine de la S.N.C.F., construire des filières professionnelles avec les entreprises ... multiplions les initiatives pour favoriser les issues.

9. Quelles coordinations et quelles ressources pour quels parcours ?

Quelle est la place d'un chantier d'insertion ou de formation dans un parcours individuel d'insertion sociale et professionnelle ? Quelles formes de partenariats les acteurs de chantiers mettent en place pour optimiser leur action dans l'optique d'améliorer le parcours des salariés en insertion ou des stagiaires ?

10. Insertion par l'activité économique : charges ou ressources pour le territoire ?

A partir d'une étude réalisée sur la région Pays de la Loire, comment changer les représentations des acteurs et de leurs partenaires ?

11. Le chantier-école : vecteur de qualification dans le territoire ?

La cohérence de notre intervention en tant qu'acteur du développement du territoire doit nous amener à rechercher de nouveaux partenariats visant à engager nos salariés apprenants ou nos stagiaires dans une démarche visant la certification. A partir d'exemples concrets mis en œuvre sur le territoire, nous nous attacherons dans l'atelier à identifier les différentes étapes (diagnostic partagé, ressources pédagogiques, organisation de parcours qualifiants, lien avec les acteurs économiques du secteur marchand, ..) permettant la mise en œuvre de cette ambition.

12. Bénévoles/salariés : quelle évolution des relations au regard de la professionnalisation ?

Les actions de chantier école sont portées essentiellement par des associations. Face à la structuration et la professionnalisation du secteur de l'insertion et de la formation, comment doit-on animer la vie associatives. Quelle place, quelles actions et quelles complémentarités pour le couple professionnels/bénévoles ?

Formation : Rendre le chantier-école plus apprenant. (voir encadré ci-dessous)

12h00 – 13h30 : Repas
14h00 – 15h00 : Synthèse des ateliers de la matinée
15h00 – 16h00 : Table ronde et débat avec la salle :
Le chantier-école, demain, dans le territoire
16h00 – 16h30 : Conclusions des 4^{èmes} rencontres

SAMEDI 9 OCTOBRE :

9h30 – 12h30 : Assemblée générale des adhérents



Formation:

rendre le chantier-école plus apprenant

Un enjeu majeur pour les acteurs, certifier les compétences acquises en chantier

Formation menée à partir du travail réalisé en partenariat entre l'AFPA/INOIP (Institut National de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle) et le réseau national CHANTIER école : **le guide méthodologique le chantier-école : un outil de développement, une démarche pédagogique, un accompagnement.**

Une formation sur 3 jours aura lieu les 17, 18 et 19 novembre 2004 à Toulouse.

**Les bulletins
d'inscriptions
(avec programme
définitif, réservation
d'hôtel)
seront disponibles
fin août, si vous
n'en étiez pas
destinataire, le
secrétariat du
réseau vous en
fera parvenir un
sur simple
demande au :
01 48 07 52 10**

S.V.P UN SERVICE DU CENTRE DE RESSOURCES

UNE QUESTION ? LE CENTRE DE RESSOURCES, VIA S.V.P, PEUT VOUS AIDER

Dans le cadre de la création du centre de ressources le réseau s'est abonné à **S.V.P.** afin de pouvoir répondre au plus vite **aux interrogations de ses adhérents sur des aspects juridiques, sociaux et économiques.**

L'interpellation de S.V.P. permet d'obtenir, sous 24/48 heures, une réponse téléphonique, la confirmation de cette réponse pouvant être demandée par écrit. (Le délai étant alors un peu plus long).

L'ensemble des documents qui étayent la réponse sont envoyés au centre de ressource. (Textes de loi, jurisprudence, articles de presses, dossiers, etc....) qui les transmettra à l'intéressé et les tiendra à disposition de l'ensemble des acteurs.

Toutes les questions posées et les réponses obtenues seront capitalisées à terme sous forme d'une **foire aux questions** sur le site Internet et serviront de base à l'élaboration de fiches techniques pour les questions récurrentes ou d'actualité.

Quelques exemples de questions posées par les adhérents.

Quelles sont les conditions de la mise en place d'une mesure de chômage partiel pour une association avec des salariés en contrats aidés ?
Evaluation des risques professionnels. Des documents officiels avec des risques repérés pour les métiers de l'environnement et du bâtiment existent-ils ?
Les conditions légales d'emploi du FDI (circulaires ou autres faisant état des règles de délivrance)
Contrats aidés: quelles sont les conditions pour être employeur ? Un texte empêche t'il un organisme de formation d'être employeur de personnes en contrat aidé ?
Comment gérer les congés des salariés qui n'auraient pas encore suffisamment cotisé quand une fermeture annuelle du chantier d'insertion est imposée par la direction du travail ?
Quelles sont les obligations de déclaration des fichiers d'adhérents à la CNIL

QUELLE EST LA DEMARCHE A SUIVRE ?

Pour bénéficier de ce service, il suffit aux **adhérents**, à jour de cotisation, de contacter le **réseau qui se fera l'intermédiaire entre eux et S.V.P.**

Cela suppose, si possible, la rédaction de la question par la structure avec un maximum d'informations permettant d'en saisir tous les aspects, puis un échange téléphonique avec la chargée de mission du centre de ressources afin de clarifier la question et de bien en saisir le contexte.

Les **permanents des associations régionales peuvent être un relais** entre les adhérents, le centre de ressources et S.V.P.

Personnes à contacter	Sites Internet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association CHANTIER école : 01-48-07-52-10 <ul style="list-style-type: none"> ○ Esther GIBAND – Centre de ressources ○ Philippe LOUVEAU – Délégué National ▪ Les permanents de votre association régionale 	www.chantierecole.org